0 250 500 750 1 000 m

LEGENDE

Fond de plan

- Limites communales
- Limites parcellaires

Droit de préemption urbain

- Périmètres des zones urbaines et à urbaniser du PLUi
- Périmètres de protection autour des captages en eau potable (AS1)

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Plan d'instauration du Droit de Préemption Urbain
PLEUGUENEUC



Vu pour être annexé au Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé par délibération du Conseil Communautaire de Bretagne Romantique, en date du 16 décembre 2024,
Fait à La Chapelle-aux-Filtzméens

Loïc REGEARD,
Président de la Communauté de Communes

Bretagne Romantique
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES